

507 EDITIONS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 42 rue de Maubeuge,
75009 PARIS

822 558 060 RCS PARIS

**EXTRAIT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

FIN MANDAT COMMISSAIRES AUX COMPTES

[...]

SIXIÈME RÉOLUTION

Les mandats de SEC OLLIVIER & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés.

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associées.

Certifié conforme

Adja DANTE
La Présidente